

Image not found or type unknown



remise des clés et non paiement des loyers en colocations

Par **marcelichou**, le **27/12/2018** à **21:59**

actuellement je loue en colocations je viens d'engager une procédure pour loyers impayés par les deux colocataires dans l'intervall du jugement un des colocataire a résilié son bail sachant que le bail comprend une clause de solidarité. et refuse de me restituer les clés comment je dois réagir avant l'audience au tribunal
merci d'avance de vos conseils